



Le secteur des mines au Maroc



Maroc : Un pays riche en minerais

Le Maroc est un pays à vocation minière de par la diversité de ses ressources. Ainsi, de nombreux minéraux sont exploités : du phosphate (94 % des extractions minières), du charbon, de l'argent, de l'or, du zinc, du cuivre, du cobalt, de la manganèse, de l'antimoine, du fer, de la barytine, de la fluorine, du sel, du gypse, de l'argile smectique, de la pyrophyllite, du ghaissoul, du feldspath et du mica, de la bentonite, de la calcite et du talc.

La contribution du secteur minier dans les exportations nationales s'élève en moyenne annuelle à 27 %, portée par le phosphate. Ce secteur assure le **quart des exportations marocaines**, contribue à hauteur de 6 % du PIB national et emploie environ 35 000 personnes.

- ▶ Le pays réalise une production globale annuelle de **30,2 M de tonnes de produits miniers**, dont **28 M de tonnes de phosphate**.
- ▶ L'industrie minière représentait un chiffre d'affaires de 581 M EUR en 2013 et devrait atteindre 1,1 Md EUR en 2015, soit + 18 % par rapport à 2010.
- ▶ Le Maroc détient les **¼ des réserves mondiales de phosphate**. Il est le 1^{er} exportateur et le 3^{ème} producteur de phosphates bruts à l'échelle mondiale.
- ▶ L'investissement annuel dans ce secteur avoisine les 375 M EUR.

■ Un moteur de l'économie nationale porté par une stratégie nationale

Le secteur dispose, depuis juillet 2013, d'une **nouvelle stratégie nationale de développement du secteur minier** afin de drainer davantage d'investissements pour développer ce secteur prometteur.

La nouvelle stratégie repose sur des objectifs ambitieux à l'horizon 2025, visant près du **triplement du chiffre d'affaires du secteur** à plus de 15 milliards de Dirham (1,35 Md EUR), la **multiplication par 10 du volume d'investissement dans l'exploration et la recherche minière** à près de 4 milliards de Dirhams (359 M EUR) et le **doublé des emplois** générés par le secteur à plus de 30 000 emplois directs.

La stratégie prévoit la mise en œuvre de **plusieurs piliers structurants** touchant l'ensemble de la chaîne de l'activité minière : l'exploration, la recherche, l'exploitation, la valorisation et à la transformation des minerais.

Parmi les mesures prioritaires, le Maroc va se doter d'un **nouveau code minier** et de **textes d'application** dans les plus brefs délais. Le projet de code, établi par le ministre de l'Énergie et des Mines, a été présenté en Conseil de gouvernement début juillet 2014. Le code devrait être en vigueur dès la fin 2014.

Production des produits miniers transformés 2012-2013	
	Tonnes
Phosphates	28 M
Zinc	87 400
Cuivre	53 400
Plomb	46 000
Fer	44 700
Nickel	317
Argent	243
TOTAL	30,2 M

Source : www.abhatoo.net.ma

En outre, l'**Office Chérifien des Phosphates (OCP)** a élaboré un **programme d'investissement de 11,6 Mds EUR**, échelonné jusqu'en 2020, afin de **doubler sa production** pour faire face à une demande mondiale croissante en minerais et dérivés (engrais).

■ Des opportunités réelles pour les entreprises françaises spécialisées

Ce secteur reste sous contrôle de l'Etat marocain. Ainsi, les entreprises étrangères peuvent intervenir sur des projets miniers à condition de :

- se faire référencer par l'OCP ;
- nouer des partenariats avec des acteurs locaux, soit par négociation directe, soit par appels d'offres ;
- faire réaliser au moins 30 % du travail sur le projet par une entreprise marocaine.

Axes stratégiques d'investissement pour les entreprises françaises :

- ▶ Formation des ingénieurs ;
- ▶ Fournitures et matériels d'exploitation des mines ;
- ▶ Haute technologie en matière d'exploitation de mines ;
- ▶ Recherche et développement.



www.mem.gov.ma



www.ocpgroup.ma



www.managemgroup.com

Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission prospection, sélection de contacts.

Publication : [Guide des Affaires Maroc](#)

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :
Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)
Khadija EL IDRISSE, Chef de Projets pôle CFCIM-UBIFRANCE
Tél. : +212 (0) 522 43 96 06
Fax : +212 (0) 522 20 01 30
Email : kelidrissi@cfcim.org



Retrouvez le détail de nos prestations sur www.ubifrance.fr et www.cfcim.org.

© 2014 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenue pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées dans cet ouvrage ont été vérifiées avec le plus grand soin. UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée
BVC ISO 9001 : 2008

Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc

Adresse :

15, avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
Maroc

Rédigée par : Matthieu MEUZARD et Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Revue par : Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Version originelle: juin 2013

Version actuelle : juillet 2014

